

2024.06.

35.1. Commande publique
ID : 001-210102885-20240604-20240635_VESLOT-DE**COMMUNE DE PERON (AIN)****EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 04 juin 2024

OBJET : CONSTRUCTION DE VESTIAIRES ET D'UN CLUB HOUSE POUR LE
STADE BERNARD BLANC ATTRIBUTION DES MARCHES DE
TRAVAUX SIGNATURE DES ACTES D'ENGAGEMENT

L'An deux mil vingt-quatre le quatre du mois de juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Péron étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Dominique BLANC, Maire.

Nbre en exercice : 20Nbres présents : 13Nbre votants : 19**Etaient présents**

Mme Blanc Dominique, Maire, Présidente de séance,
M. Pons Alexandre, Mme Rossas Amandine, M. Girod Claude, Adjoints,
Mmes De Jesus Catherine, Fol Christine, Fournier Céline, Hugon Denise, Quinio Marie-Madeleine,
Rey Novoa Dolorès, Conseillères Municipales,
MM. Barrière-Constantin Luc, Brunet Julien, Martinod Guillaume, Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés

Mme Budun Sevda, Conseillère, a donné une procuration à Mme De Jesus Catherine, Conseillère
Mme Delachat Elodie, Conseillère, a donné une procuration à Mme Blanc Dominique, Maire
Mme Golay-Ramel Martine, Conseillère, a donné une procuration à M. Pons Alexandre, Adjoint
M. Blanc Jérémy, Conseiller délégué, a donné une procuration à Mme Rossas Amandine, Adjointe
M. Gigi Dominique, Conseiller, a donné une procuration à M. Brunet Julien, Conseiller
M. Visconti Régis, Conseiller, a donné une procuration à M. Martinod Guillaume, Conseiller
M. Felix-Fiardet Bastien, Conseiller.

Madame le Maire rappelle à l'assemblée les décisions prises antérieurement dans le cadre du projet de reconstruction des vestiaires du stade municipal Bernard Blanc :

- la délibération n° 2023.09.27 en date du 05 septembre 2023 concernant l'approbation de ce programme de travaux, l'autorisant notamment à déposer le permis de construire correspondant, signer avec le Groupement conjoint ARCHITECTURE 123 et CREATION & CONSTRUCTION la proposition d'étude préliminaire,

- la délibération n° 2024.03.08 du 5 mars 2024 concernant le dépôt de dossiers de demandes de subvention auprès de la Région AURA, du Conseil Départemental et de la Fédération Française de Football Amateur,

- la délibération n° 2024.04.20 du 2 avril 2024 confiant ARCHITECTURE 123, SARL CREATION & CONSTRUCTION, ingénieur structure, Bureau LAZZAROTTO ingénieur fluides la mission complémentaire de maîtrise d'œuvre, de la phase Etudes à la phase réception de travaux du programme.

- la délibération n° 2024.05.23 du 7 mai 2024 approuvant le plan de financement et approuvant le dépôt d'un dossier supplémentaire de demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la D.E.T.R. 2024,

Madame le Maire précise les étapes de la consultation :

- Avis d'appel public à la concurrence : le 18 avril 2024
- Date de réception des offres : le 10 mai 2024 à 16 h 00
- Ouverture des plis par le maître d'œuvre le 13 mai 2024
- Avis de la commission des marchés : 17 mai 2024 à 15 h 00

Après analyse des offres, et suivant les critères fixés dans le règlement de consultation, Madame le Maire propose de retenir les offres les mieux-disantes ci-après :

	LOTS	ENTREPRISES	MONTANTS HT
1	VRD	GOLLIET	45 018.50
2	Gros Œuvre	CONSTRUCTION CONCEPT	167 654.00
3	Charpente Couverture	BC CHARPENTES	62 760.83
4	Menuiseries extérieures	DE SA SERRURERIE METALLERIE	54 289.00
5	Plâtrerie Peinture	BONGLET	30 752.00
6	Carrelage	AIN CARRELAGES	28 155.70
7	Agencement intérieur	GIROD MORETTI	20 000.00
8	Chauffage Ventilation Sanitaire	ETS FORAZ JURALP ECO	117 100.00
9	Electricité	ETS FORAZ GONTARD FORAZ	47200.00

TOTAL

572 930.03 € HT
Soit 687 516.04 € TTC
- 7,96 %

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE la passation des marchés de travaux pour les lots

- Lot 1 VRD
- Lot 2 Gros œuvre
- Lot 3 Charpente Couverture
- Lot 4 Menuiseries extérieures
- Lot 5 Plâtrerie Peinture
- Lot 6 Carrelage
- Lot 7 Agencement intérieur
- Lot 8 Chauffage Ventilation Sanitaire
- Lot 9 Electricité

concernant les travaux de reconstruction des vestiaires du stade Bernard Blanc avec les entreprises désignées ci-dessus pour un coût total de 572 930.03 € HT, soit 687 516.04 € TTC.

AUTORISE Madame le Maire, ou en cas d'empêchement un adjoint, à signer lesdits marchés, les actes d'engagement et toutes pièces s'y rapportant, ainsi que les modifications éventuelles à intervenir dans la limite des crédits budgétaires votés,

DIT que le montant de ces marchés de travaux sera prévu aux budgets 2023 et 2024 « opération 111 - Réhabilitation vestiaires stade Bernard Blanc ».

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire.



Blanc